



CONSEIL DES MINISTRES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Ouagadougou (Burkina Faso), le 15 octobre 2013

Le 15 octobre 2013, s'est tenue à Ouagadougou (Burkina Faso), au Centre International de Conférences, la 34^{ème} réunion du Conseil des Ministres de l'OHADA.

Etaient présentes, toutes les délégations des Etats Parties, à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.

Etaient, en outre, présents, accompagnés de leurs proches collaborateurs, les Responsables des Institutions de l'OHADA, à savoir :

- le Secrétaire Permanent ;
- le Président de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) ;
- le Directeur Général de l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) ;
- les anciens Chefs des Institutions de l'OHADA.

Ont, enfin, pris part à la réunion, en qualité d'observateurs : la République Française, l'Organisation Internationale de la Francophonie, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Banque Ouest Africaine de Développement, le Groupe de la Banque Mondiale, Juriscope, UNIDA.

La cérémonie d'ouverture de la réunion a été ponctuée par trois interventions :

- le mot de bienvenue du Maire de la commune de Ouagadougou ;
- l'allocution du Professeur Dorothé Cossi SOSSA, Secrétaire Permanent de l'OHADA ;
- le discours d'ouverture de S.E.M le Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Burkina Faso.

Après le traditionnel mot de bienvenue de Monsieur Marin Casimir ILBOUDOU, Maire de la Commune de Ouagadougou, le Secrétaire Permanent s'est réjoui de la tenue de la présente réunion spéciale du Conseil des Ministres de l'OHADA à Ouagadougou qui témoigne de l'intérêt que les autorités portent à notre Organisation commune.

Il a exprimé ses remerciements à S.E.M Blaise COMPAORE, Président du Faso, au Gouvernement et au peuple Burkinabè pour l'attention accordée à l'OHADA et les efforts déployés depuis le début de l'année, pour le succès de la présidence du Burkina Faso. Cette rencontre de Ouagadougou qui se déroule dans le cadre de la célébration du vingtième anniversaire de notre Organisation, a-t-il indiqué, est un succès compte tenu de la présence effective de tous les pays membres et sert à la préparation de la première réunion de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement après l'entrée en vigueur du Traité révisé de Québec.

Il a salué la présence effective, au plus haut niveau, des Partenaires Techniques et Financiers de l'OHADA qui ont contribué à la viabilité et à la visibilité de notre organisation et celle des organisations communautaires sœurs.

Prenant la parole, S.EM Béyon Luc Adolphe TIAO, Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Burkina Faso a, dans son discours d'ouverture, exprimé sa fierté de voir se tenir, sur le territoire Burkinabè, la 34^e réunion du Conseil des Ministres, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'OHADA.

Il a indiqué que les Actes Uniformes, source de sécurité juridique et judiciaire, ont permis l'amélioration qualitative et quantitative au plan des investissements productifs dans le sens de l'amélioration du climat des affaires que l'OHADA promeut.

Cette réunion, a-t-il soutenu, va donner plus d'élan à notre Organisation pour demeurer un outil de développement au service de la croissance de nos pays respectifs.

Il a, toutefois, déclaré que des chantiers restent à achever, notamment l'informatisation des fichiers nationaux et régional du RCCM, la maîtrise de nouveaux outils juridiques susceptibles de raffermir l'Organisation.

Monsieur le Premier Ministre a terminé son propos en affirmant que l'OHADA est la preuve que les pays africains sont capables de prendre leur destin en main, surtout dans les domaines aussi pointus que sont les finances et le droit des affaires, avant de déclarer ouverte la 34^e réunion du Conseil des Ministres de l'OHADA.

Une suspension de séance a été observée après ces trois allocutions.

Avant le début de leurs travaux, les Ministres ont observé une minute de silence en mémoire des précurseurs de l'OHADA disparus.

Les Partenaires Techniques et Financiers de l'OHADA ont ensuite délivré leurs messages au Conseil des Ministres. La République Française, l'OIF, le Groupe de Banque Mondiale, la CEMAC, l'UEMOA, la BCEAO, la BEAC, Juriscope, l'Union Internationale des Huissiers de Justice, l'AFD, UNIDA ont réaffirmé leur engagement à apporter l'assistance nécessaire à l'OHADA et à l'accompagner dans la réalisation de ses objectifs.

Le Conseil des Ministres a exprimé sa gratitude aux différents partenaires techniques et financiers et formulé le vœu de voir le partenariat et la coopération renforcée dans le cadre de la réalisation des chantiers à venir.

Après ces interventions, le Conseil des Ministres a invité Juriscope à faire une présentation de son ouvrage portant sur les formulaires des procédures collectives mis, sur financement de la Coopération française, à la disposition des Etats.

Les travaux ont ensuite repris par la mise en place du bureau, composé comme suit :

- M. Dramane YAMEOGO (Burkina Faso), Président;
- M. Jean Pierre FOGUI (Cameroun), Vice-Président ;
- M. Gnénéma Mamadou COULIBALY (Côte d'Ivoire), premier Rapporteur ;

- Mme Wivine MUMBA Matipa, (RDC), deuxième Rapporteur.

A la suite de la mise en place du bureau, les Ministres ont, après amendement, adopté l'ordre du jour suivant :

I – Examen du projet de communiqué final de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OHADA ;

II – Divers.

I- EXAMEN DU PROJET DE COMMUNIQUE FINAL DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'OHADA

Le Conseil des Ministres, après les corrections de forme et de fond, a adopté le projet de communiqué final de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, qui est joint au présent compte-rendu, et en fait partie intégrante.

II- DIVERS

Le Conseil des Ministres a renvoyé l'examen du projet de Décision d'attribution des indemnités aux membres du Conseil d'Administration et du Conseil d'Etablissement de l'ERSUMA, à sa session budgétaire prévue pour le mois de décembre 2013.

Le Conseil des Ministres a adressé une motion de remerciement à S.E.M Blaise COMPAORE, Président du Faso, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour l'accueil chaleureux et les facilités accordées durant tout leur séjour en terre Burkinabè.

Fait à Ouagadougou, le 15 octobre 2013

Le Premier Rapporteur (Côte d'Ivoire)

Le Président (Burkina Faso)

Le Deuxième Rapporteur (RDC)

Le Vice-Président (Cameroun)